

Le suivi des urgences a pour but de recueillir des informations sur les mouvements importants et soudains de populations, ainsi que sur des urgences sécuritaires et climatiques. Les informations sont collectées à travers des entretiens avec des informateurs clés ou des observations directes. Ce tableau de bord présente des informations sur des **déplacements des populations survenus depuis le 7 avril 2023 suite à des attaques armées dans le quartier d'ONA-Ville dans la commune de Thomazeau (Département de l'Ouest).**

Résumé de l'événement

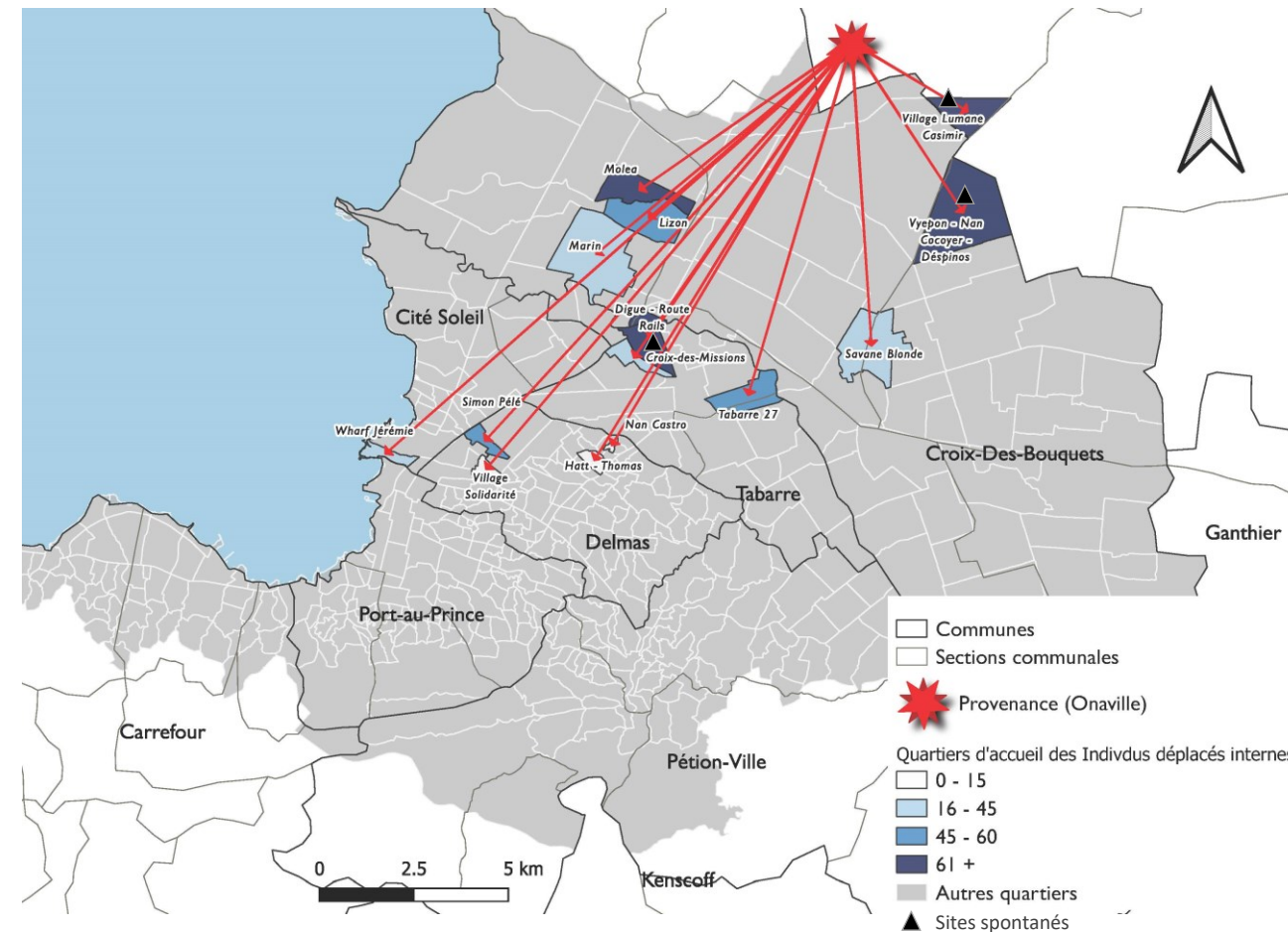
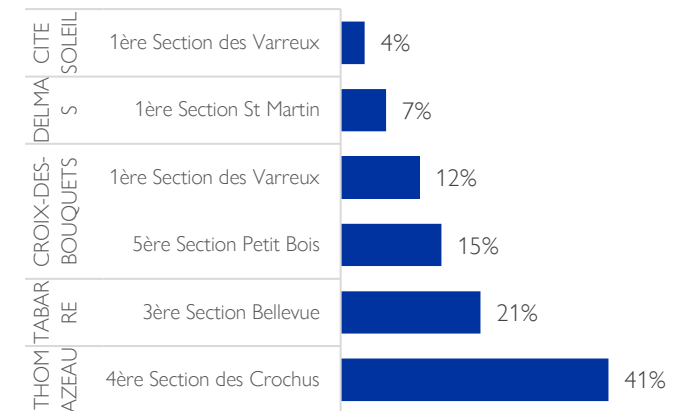
Le quartier d'ONA-Ville, situé dans la 4^{ème} Section des Crochus de la commune de Thomazeau (Département de l'Ouest) a subi des attaques de personnes armées le 7 avril 2023. En plus des pertes en vies humaines, des incendies et pillages des maisons, ces attaques ont provoqué un déplacement d'environ **279 ménages comprenant 1 226 individus**, qui se sont dirigés vers plusieurs quartiers dans différentes communes situées dans le département de l'Ouest : Thomazeau (41% des personnes se sont réfugiées dans d'autres localités de cette commune), Croix-des-Bouquets (27%), Tabarre (21%), Delmas (7%) et Cité Soleil (4%). Un peu plus de la moitié de personnes (51%) sont accueillies dans les communautés hôtes et 49 pour cent dans 3 sites spontanés dont 2 nouvellement créés par cette nouvelle vague de déplacements (Ecole Lumane Casimir et Eglise Wesleyenne) et un site déjà existant depuis 2022 (Place Clercine).



279 Ménages déplacés
1 226 Individus déplacés

Lieux d'accueil des personnes déplacées

(Voir la page 2 pour plus de détails sur les quartiers d'accueil)






Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Détails sur les lieux d'accueil des populations déplacées

TYPE DE LIEU D'ACCUEIL	Commune	Section communale	Quartier / Localité	Nom du site (si applicable)	Menages	Individus
Site spontané	Thomazeau	4e Section des Crochus	Village Lucmane Casimir	Ecole Nationale Village Lucmane Casimir	100	500
Communauté Hôte	Tabarre	3e Section Bellevue	Croix-des-Missions	N/A	25	160
Site spontané	Croix des Bouquets	5e Section Petit Bois	Cocoyer	Eglise Wesleyenne	25	86
Communauté Hôte	Croix des Bouquets	5e Section Petit Bois	Despinos	N/A	20	82
Communauté Hôte	Croix des Bouquets	1re Section des Varreux	Moleard	N/A	21	55
Communauté Hôte	Tabarre	3e Section Bellevue	Tabarre 27	N/A	13	52
Communauté Hôte	Croix des Bouquets	1re Section des Varreux	Lizon	N/A	10	50
Communauté Hôte	Delmas	1re Section St Martin	Simon Pele	N/A	10	50
Communauté Hôte	Cité Soleil	1re Section des Varreux	Wharf Jeremie	N/A	14	45
Communauté Hôte	Croix des Bouquets	1re Section des Varreux	Marin	N/A	12	42
Communauté Hôte	Tabarre	3e Section Bellevue	Ferme Goureau	N/A	5	20
Communauté Hôte	Croix des Bouquets	5e Section Petit Bois	Savane Blonde	N/A	5	20
Communauté Hôte	Tabarre	3e Section Bellevue	Digue route rails	N/A	5	15
Communauté Hôte	Delmas	1re Section St Martin	Hatt - Thomas	N/A	4	15
Site spontané	Tabarre	3e Section Bellevue	Croix-des-Missions	Place Clercine	4	14
Communauté Hôte	Delmas	1re Section St Martin	Village Solidarite	N/A	4	12
Communauté Hôte	Delmas	1re Section St Martin	Nan Castro	N/A	2	8
					279	1 226

Méthodologie

	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone	

Limites

Les informations présentées dans ce tableau de bord peuvent ne pas représenter tous les déplacements causés par l'incident. En effet, il est possible qu'il y ait des déplacements causés par cet incident mais qui n'ont pas été détectés par les informateurs clés. En cas de remontée de nouvelles informations sur d'autres déplacements importants liés à cet incident, des mises à jour peuvent être effectuées.

Par ailleurs, il est important de considérer que les chiffres sont des estimations et non des données issues d'un comptage ou enregistrement des ménages déplacés.